

considérable de notre commerce extérieur n'était rendue possible que par les prêts que nous consentions. D'après une réponse faite à une question qu'a posée l'honorable député de Kootenay-Ouest (M. Herridge) au cours de la présente session, si je ne me trompe, nos exportations au cours de 1946 s'établissaient à quelque 2.300 millions alors que nos importations se chiffraient par 1.900 millions. Notre commerce a donc accusé une balance favorable de quelque 400 millions.

Nous avons accordé à la Grande-Bretagne et à divers pays d'Europe des prêts atteignant environ 2 milliards. Sur ce total, on a utilisé 648 millions en 1946. Nous avons nettement prévu, l'honorable député de Muskoka-Ontario, que je regrette de ne pas voir à son siège, le sait mieux que quiconque...

M. CASSELMAN: Il est malade.

M. MICHAUD: Nous avons nettement prévu que jusqu'à l'échéance, nous effectuerons le prêt, dans une grande mesure, au moyen d'un excédent d'exportations sur les importations. Comment procéder autrement? L'honorable député est-il d'avis qu'il aurait mieux valu équilibrer les exportations et les importations, quitte à verser comptant un total de 648 millions au lieu des quelque 264 millions que nous avons effectivement déboursés.

Soustrayons du total de nos exportations celles que nos prêts ont rendus possibles. Il reste encore une somme de 1.700 millions, soit le double de nos exportations d'avant-guerre et un chiffre beaucoup plus élevé que celui de nos exportations de guerre antérieurement à 1942. Qu'on y songe bien, et l'on avouera que le Canada est en assez bonne posture en ce qui concerne le commerce avec l'étranger. Je considère donc qu'on n'est pas fondé à prétendre que seuls les prêts que nous consentons aux pays étrangers nous permettent de commercer avec eux.

Lorsque le critique financier de l'opposition doit recourir à de tels arguments, il me semble que son parti ne peut trouver de grave lacune dans le budget.

Une autre critique formulée par le même député m'a vivement frappé. Il s'agit de ses observations relatives à la politique dite de l'argent bon marché adoptée par le Gouvernement et au taux de l'intérêt.

Voici ce qu'il a dit comme en fait foi le compte rendu, page 2789:

Voilà pourquoi j'attache tant d'importance à la survivance d'une forte classe moyenne...

Il s'agit encore une fois de la classe moyenne.

Elle est indispensable, non seulement au succès de notre économie, mais à l'essence même de notre entité politique.

Et plus loin:

Il y a un demi-siècle, celui qui se retirait avec un modeste avoir, assuré d'un revenu de 5 ou 6 p. 100 de son capital, s'attendait de vivre le reste de ses jours de ce produit. Qu'arrive-t-il aujourd'hui, avec un revenu de 3 p. 100? Heureux encore, quand on obtient ce rendement.

Et plus loin encore:

Le ligne de conduite tendant à réduire l'intérêt devrait faire l'objet d'un examen, compte tenu d'un élément qui revêt une grande importance, celui des souffrances qu'elle inflige à des groupes considérables de la collectivité. Voici autre chose: est-il possible de lâcher la bride dans d'autres domaines tout en maintenant le taux d'intérêt à un bas niveau?

Monsieur l'Orateur, c'est sur ce point que nos vues diffèrent nettement du programme du parti conservateur progressiste, et j'espère que la plupart des députés libéraux, que mes honorables vis-à-vis et la grande majorité de la population partagent mon avis à ce sujet.

Par ailleurs, je suis bien aise que le parti ait si nettement exposé son attitude sur cette très importante question. L'honorable député craint que les taux d'intérêt ne restent immuables. Sa crainte me remplit de joie, dois-je dire; j'espère bien que les taux d'intérêts resteront modiques, qu'ils baisseront encore si possible. Au moyen âge, théologiens et moralistes soutenaient que c'était péché d'exiger un intérêt de l'argent prêté. On donnait le nom d'usure à cette coutume. Le drame immortel de Shakespeare, *le Marchand de Venise*, repose en somme sur cette idée. Pour une raison quelconque, les Eglises, relâchant cette règle rigide, ont fini par approuver tacitement l'intérêt. Les moralistes, je suppose, expliqueraient ce changement d'attitude sur la moralité de l'intérêt en termes quelque peu semblable à ceux que le Divin Maître employa lorsqu'on lui demanda pourquoi, sous l'ancienne loi, un homme pouvait prendre plus d'une femme. N'étant pas très versé dans les Ecritures, je les cite sans pouvoir indiquer la référence exacte. Toutefois, si ma mémoire ne me fait défaut, le Maître a répondu, à peu près, que c'était à cause de la dureté de leurs cœurs. C'est probablement à cause de la dureté de cœur des prêteurs d'argent que moralistes et théologiens ont fini par approuver tacitement le régime de l'intérêt.

Pourquoi des gens récolteraient-ils l'intérêt, encaisseraient-ils les coupons de valeurs de tout repos, resteraient-ils dans l'oisiveté, tandis que d'autres peineraient pour acquitter l'intérêt de ces obligations? Pourquoi certains vivraient-ils comme coqs en pâte? Grâce à son régime économique et financier très développé, notre civilisation permet à l'homme de mettre de côté pour l'avenir l'excédent du produit de son travail qui ne sert pas à ses